



En exercice : 58

Présents : 45

Votants : 49

Séance du 12 juin 2023

Le Douze Juin Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 6 juin 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	TRIDON Fabrice, suppléant
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	SORIEUX Vanessa, titulaire
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jacky, titulaire
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	/
DENAZÉ	/
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	/
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaires
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	MÉZIERES Hervé, suppléant
MÉE	/
MÉRAL	CHAMARET Richard, titulaire
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires
SENONNES	BARBÉ Béatrice, titulaire
SIMPLÉ	CLAVREUL Yannick, titulaire
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	/
ST QUENTIN LES ANGES	/
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : DEROUET Loïc (Astillé), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), GOHIER Odile (Denazé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), CHANCEREL Philippe (Livré-la-Touche), BEUCHER Clément (St Poix), GUINEHEUX Dominique (St Quentin-les-Anges), PELLUAU Philippe (Renazé).

Étaient absents : DALIFARD Alexia (Ballots), HAMARD Benoît (Craon), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), BAHIER Alain (Mée), GARBE Pascale (Méral),

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Florence BÉZIER
Philippe CHANCEREL a donné pouvoir à Hervé MÉZIERES
Clément BEUCHER a donné pouvoir à Colette BRÉHIN
Dominique GUINEHEUX a donné pouvoir à Christophe LANGOUËT

Secrétaire de Séance : Élu M. Philippe GUIARD, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2023-06/78 : RESSOURCES HUMAINES

Séance du : 12 juin 2023

**OBJET 2023-06/78 : RESSOURCES HUMAINES
POLE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : CRÉATION D'UN POSTE DE CHARGÉ-E DE PROJET PLAN PAYSAGE**

Monsieur **GUINEHEUX Dominique**, Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire, des politiques Contractuelles et de l'Administration Générale, expose que le programme d'action du Plan Paysage va permettre de développer les actions suivantes :

- Aménagement du territoire : enrichir l'étude pré-opérationnelle Habitat avec l'OPAH de droit commun des 37 communes ;
- Urbanisme OAP & PLU ;
- Attractivité du territoire : mise en valeur du patrimoine...
- Travail transversal avec les compétences mobilité et Petites Villes de Demain ;
- Sensibiliser les élus et les techniciens aux enjeux de l'aménagement urbain dans un contexte de transition écologique et d'adaptation aux changements climatiques.

La Communauté de Communes a été labellisée par l'État pour le plan paysage elle peut obtenir une subvention à hauteur de 80 % pour ce poste.

Il est proposé :

- De créer un poste de Chargé-e de projet « Plan Paysage » ;
- À compter du 1er septembre 2023 ;
- À temps complet (35/35ème) ;
- Pour 3 ans ;
- Sur le cadre d'emploi des Rédacteurs Territoriaux.

**Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 332-24,
Considérant l'inscription au budget 012,
Considérant l'avis favorable du comité social territorial du 14 mars 2023.**

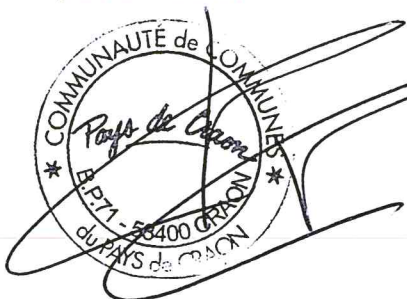
**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :
A l'unanimité (49 votants),**

- ⇒ **VALIDE** la proposition de création d'un poste de chargé-e de projet « Plan Paysage », à temps complet (35/35^{ème}), sur le cadre d'emploi des Rédacteurs Territoriaux, à compter du 1^{er} avril 2023.
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à signer toutes les demandes de subvention afférentes à ce dossier,
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou Vice-président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

**Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 23 Juin 2023**

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT**

**Le Secrétaire de séance,
Philippe GUIARD**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20230612-DELIB20230678a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2023

Affichage : 23/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

